

Urbanisme

L'urbanisme c'est l'application du droit des sols, c'est-à-dire, au travers des différentes autorisations préalables, le contrôle d'une utilisation des sols conforme aux règles établies par les documents de planification territoriale ou les règles générales d'urbanisme.



Autorisations d'urbanisme

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

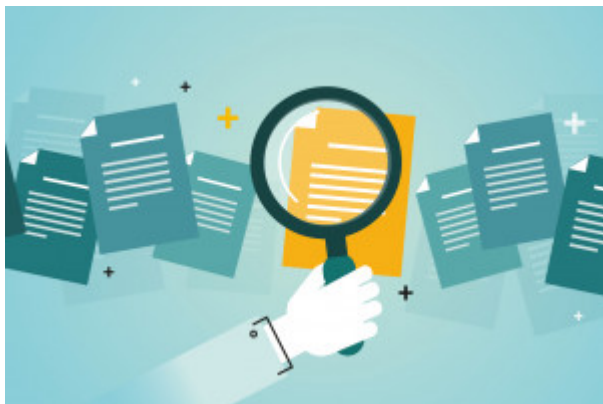
Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

18-05-2021 00:14

<https://www.rt78.fr/urbanisme>

Les constructions ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou, à défaut, prévus par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).



Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document opérationnel et stratégique, à l'échelle de la commune, qui établit un projet global d'aménagement.



J'ai un projet

Vous programmez des travaux ? Découvrez les démarches nécessaires selon la nature et l'importance de votre projet.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

18-05-2021 00:14

<https://www.rt78.fr/urbanisme>



Schéma de Cohérence Territoriale

Apparu avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000, le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification stratégique à l'échelle intercommunale.



Programme Local de l'Habitat Intercommunal

Rambouillet Territoires a engagé la procédure d'élaboration de son Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI). Il permettra de définir une véritable politique d'habitat communautaire.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

18-05-2021 00:14

<https://www.rt78.fr/urbanisme>